

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 29 JUIN 2015

- n° 170 de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et de 16 cosignataires demandant au Conseil communal une étude sur la mise en place d'une signalétique sur les sites scolaires (EE, EP et/ou CO) de la ville

M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) résume le postulat ci-après:

*"Si, sur les sites scolaires en ville, qui tendent à s'agrandir, les élèves et enseignants s'y retrouvent par l'usage quotidien, il en est autrement des parents, fournisseurs, entreprises et utilisateurs de locaux en dehors des heures de classes, qui ont de la peine à se diriger, respectivement qui doivent se faire guider faute de panneaux indicateurs sur le site scolaire. Je citerai comme exemple le site du Jura qui abrite plusieurs écoles, des salles de gym, la protection civile, un centre de loisirs, etc.*

*Un plan visuel à l'entrée du site, des poteaux indicateurs et des panneaux sur les bâtiments mêmes faciliteraient l'orientation des gens qui n'auraient plus d'excuses de n'avoir pas trouvé tel bâtiment ou telle salle ou local. La pose de points de rencontre 'vert' pourrait également être utile sur chaque site scolaire.*

*Je demande des aménagements légers qui pourront être réalisés par les menuisiers ou serruriers de la Commune. L'élaboration d'un plan d'organisation d'un site scolaire peut être un exercice interactif intéressant (réunissant enseignants, écoliers, concierge et responsables des bâtiments scolaires)."*